



HAL
open science

Les maisons et leur mobilier à l'époque paléo-babylonienne : quelques exemples

Cécile Michel

► **To cite this version:**

Cécile Michel. Les maisons et leur mobilier à l'époque paléo-babylonienne : quelques exemples. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2015, XII, pp.311-321. hal-02278380

HAL Id: hal-02278380

<https://hal.science/hal-02278380v1>

Submitted on 4 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MAISONS ET LEUR MOBILIER

À L'ÉPOQUE PALÉO-BABYLONIENNE : QUELQUES EXEMPLES

Cécile MICHEL

CNRS, ArScAn-HAROC

cecile.michel@mae.cnrs.fr

L'époque paléo-babylonienne, qui correspond aux trois premiers siècles du II^e millénaire av. J.-C., se caractérise par un nombre conséquent d'archives découvertes dans des habitations privées ; ces textes documentent entre autres les demeures dans lesquelles ils ont été exhumés (contrats d'achat, successions), et leur contenu (inventaires divers). Cette contribution n'a pas prétention à offrir une analyse exhaustive sur les maisons et leur mobilier à l'époque paléo-babylonienne, mais plutôt vise à présenter, pour cette période, quelques aspects de l'habitat privé à la fois d'un point de vue archéologique et épigraphique, ainsi que de proposer un inventaire de ce que l'on trouve dans ces maisons à partir d'un choix de sources textuelles¹.

QUELQUES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES MAISONS PALÉO-BABYLONIENNES

Les données sur l'urbanisme à l'époque paléo-babylonienne sont relativement limitées.² Les exemples les mieux connus sont ceux d'Ur où L. Woolley, à la tête d'une mission anglo-américaine, a fouillé deux quartiers d'habitation entre les deux guerres³, et celui de Nippur où deux quartiers plus petits ont été dégagés par les Américains juste après la seconde guerre mondiale.⁴ À la même époque, la petite ville de Šaduppum (Tell Harmal) a fait l'objet de missions archéologiques par les Irakiens.⁵ Les deux villes jumelles, Sippar Yahrurum (Abu Habbah) et Sippar Amnanum (Tell ed-Dêr), explorées en dernier lieu respectivement par les Irakiens (1970) et par les Belges (1975) ont également livré des quartiers d'habitations et des archives privées. Une grande partie de ces dernières provient de fouilles clandestines⁶. Près de 2000 tablettes découvertes à Tell ed-Dêr proviennent toutefois de la maison d'Ur-Utu, prêtre lamentateur au xvii^e siècle, et ont pu être analysées en lien avec leur contexte archéologique⁷. Enfin, on peut citer Harradum, explorée par C. Kepinski avant la guerre du Golfe de 1990⁸.

À Ur et Nippur, les maisons s'inscrivent dans un tissu urbain dense aux rues étroites et irrégulières. Ce type d'urbanisme limite la surface des maisons ; la plus grande maison bâtie à Ur, au 3 Gay Street, mesure néanmoins 170 m² au sol. À Šaduppum et Harradum, le tracé est régulier, mais le système de fortifications dans lequel les maisons sont insérées, assez contraignant, a aussi eu pour effet de limiter la superficie des demeures.

Les deux exemples présentés ci-dessous émanent de découvertes datant du dernier quart du xx^e siècle ; il s'agit des maisons du secteur B d'Ebla, et des riches demeures des marchands de Larsa.

THÈME VIII

¹ J'adresse tous mes remerciements à B. Lion pour sa relecture de l'article et pour ses suggestions.

² Pour une synthèse, cf. Battini 1999.

³ Woolley & Mallowan 1976.

⁴ De Jong Ellis 1987 ; Stone 1987.

⁵ Baqir 1959 ; Hussein & Miglus 1998.

⁶ Par exemple Leichty 1986 ; Leichty 1987 ; Leichty 1988 ; Al-Rawi & Dalley 2000.

⁷ Van Lerberghe 1991 ; Janssen et al. 1994.

⁸ Kepinski-Lecomte 1992 ; 2012.

Les maisons du secteur B d'Ebla

Les ruines de la ville fortifiée d'Ebla (site de Tell Mardikh), ont été mises au jour par une équipe italienne sous la direction de P. Matthiae depuis la fin des années 1960. Le tell, d'une soixantaine d'hectares, fortifié par un rempart percé de quatre portes, est dominé par une acropole, également fortifiée et comportant les édifices publics⁹. Dans la ville basse se trouvent des palais royaux, des temples, une résidence monumentale (III^e millénaire) et des quartiers d'habitations privées (II^e millénaire).

Le secteur B, datant du Bronze Moyen II, soit de la fin de la période paléo-babylonienne, était habité par des familles aisées. Des tablettes ont été découvertes à Ebla pour cette période, mais elles ne sont pas encore publiées¹⁰. Une rue orientée est-ouest sépare deux îlots urbains. Toutes les maisons y sont bâties en briques crues carrées, sur des fondations en pierre ; l'épaisseur des murs portants était de 60 cm, et celle des cloisons de 30 cm. Toutes ces maisons suivent un même plan, avec une pièce d'entrée donnant accès à la cour, qui elle-même ouvre sur deux autres pièces. D'autres pièces sont parfois agrégées latéralement à la cour. Des modifications dans le plan de certaines maisons témoignent de l'achat de maisons mitoyennes permettant des agrandissements. Dans les maisons, les archéologues ont distingué les pièces servant à la préparation des aliments, des espaces de stockage, et des témoignages d'activités économiques (poids, textes).¹¹ Certaines maisons comportent des citernes alimentées par l'eau de pluie grâce à des canalisations en terre cuite. Un escalier mène à un étage supérieur ou au toit.

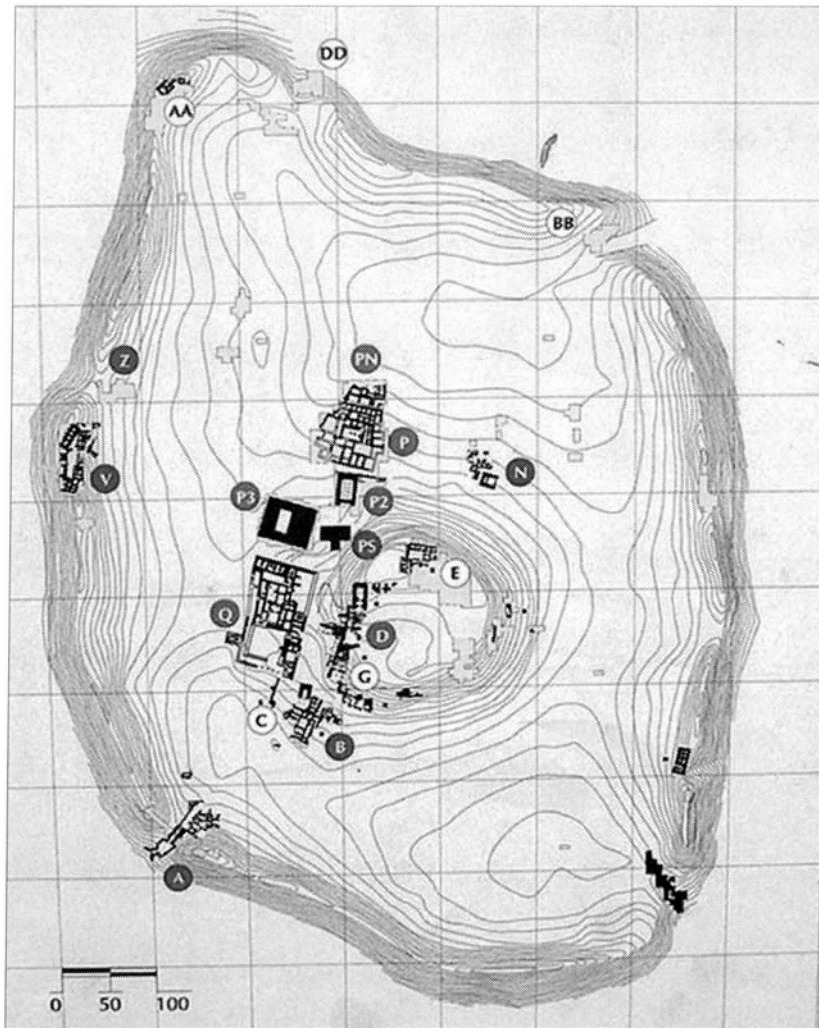


Fig. 1 : Secteurs fouillés à Ebla. ©Mission archéologique d'Ebla.

⁹ Matthiae 2010.

¹⁰ Excepté celle publiée par Kupper 1980.

¹¹ Marchetti 2009.

Les maisons des marchands de Larsa : données archéologiques et textuelles

Le site de Larsa (Tell Senkereh) a été pillé par les fouilleurs clandestins¹² avant de faire l'objet de missions archéologiques régulières sous la direction de J.-L. Huot dans la seconde moitié des années 1980¹³. Le quartier résidentiel se trouve dans la partie nord-est du site. Y. Calvet a pu en faire un relevé avant que l'exploitation archéologique du site ne soit interrompue par la guerre du Golfe en 1990. Plusieurs maisons, bâties sur des terrains avec jardins à la périphérie de la ville, et abritant des familles aisées, ont été complètement dévastées au cours des saisons 1987 et 1989. D'après les textes qui y ont été exhumés, des maisons appartenaient vraisemblablement à des marchands qui se sont enrichis dans le commerce entre les pays du Golfe arabo-persique et la basse Mésopotamie, alors dominée par Larsa et Isin. Deux de ces maisons (B 27 et B 59) présentent des tailles similaires de près de 500 m²¹⁴.

La maison B 27, d'une surface totale de 534 m², comprend une vingtaine de pièces (fig. 2).¹⁵ Elle est munie de deux entrées au nord et au sud. Une cour centrale (9) donne accès aux pièces tout autour, avec à l'est, une salle de réception munie d'une banquette (5), donnant elle-même sur des pièces de service (10, puis 8). Au nord-est, la pièce 3 recouvre un caveau funéraire construit en briques cuites. La cuisine se trouve vraisemblablement au sud. Il n'est pas impossible qu'une partie de la maison était recouverte d'un étage. Trois tablettes ont été exhumées dans cette maison, restes d'un lot d'archives pillé par des fouilleurs clandestins. Il s'agit de textes administratifs en lien avec la gestion d'une maisonnée : distribution de grain, gestion des esclaves et dépenses en habits et en huile.¹⁶

La deuxième maison, B 59, d'une surface totale légèrement inférieure, 483 m², comporte pourtant une pièce supplémentaire ; elle est dotée d'une seule entrée, à l'ouest.¹⁷ L'accès à

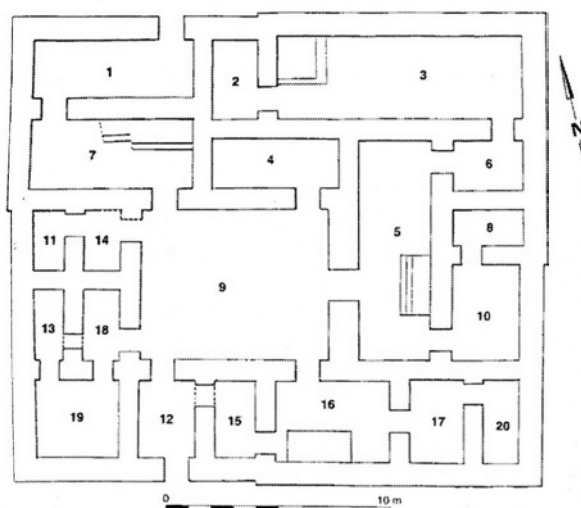


Fig. 2 : Plan de la maison B 27 de Larsa (dessin J. Suire)

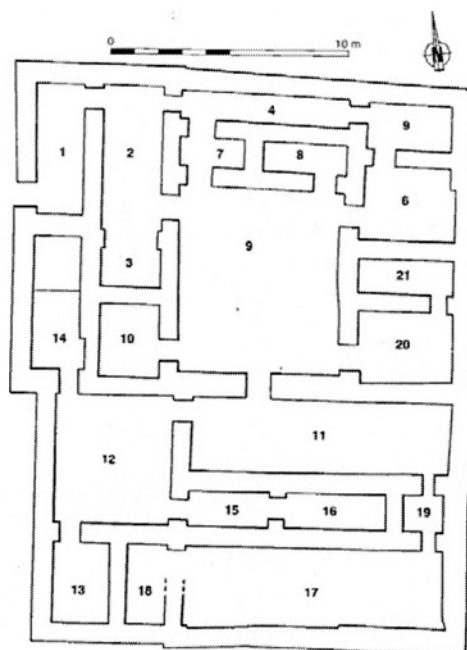


Fig. 3 : Plan de la maison B 59 de Larsa (dessin J. Suire)

¹² Les centaines de tablettes issues de ces maisons et conservées dans les musées occidentaux témoignent de ces pillages anciens.

¹³ Calvet 2003.

¹⁴ Une troisième maison, B54, était nettement plus petite (177 m²).

¹⁵ Calvet 2001 ; 2003.

¹⁶ Charpin 2003, 313.

¹⁷ Battini & Calvet 2003. Cette maison copierait le plan du palais inachevé du roi de Larsa Nur-Adad (début

la cour centrale (9) se fait par la traversée de deux pièces aux portes décalées. Les pièces de réception se trouvent au sud de cette cour (11, 12), et la pièce la plus au sud recouvre un caveau funéraire (17). Dans une pièce adjacente (18), à l'ouest, des coupes contenaient des sépultures de nouveau-nés. Un espace allongé au nord correspond peut-être à une cage d'escalier (4). Quelques tablettes administratives ont été découvertes dans des pièces aveugles au sud des pièces de réception (15, 16) ; il s'agit de quantités de farine sorties des magasins de stockage pour le repas du maître des lieux¹⁸.

Dans le quartier ouest de la ville, à proximité du temple de l'Ebabbar se trouvent des maisons de superficie encore plus étendue (jusqu'à 1 000 m²). Les contrats de Larsa, exhumés par les clandestins, montrent que ces bâtiments ont été utilisés sur un laps de temps relativement court correspondant à deux ou trois générations seulement, entre la fin du XIX^e et le milieu du XVIII^e siècle av. J.-C. D. Charpin, qui a repris l'analyse de cette documentation, note en effet que la construction de ces vastes demeures a été rendue possible grâce à une politique immobilière menée par les marchands. Il cite le cas d'Ištar-īlī, qui a acquis 10 parcelles en 20 ans. Après sa disparition, son fils Iddin-Amurru a poursuivi la politique de son père en achetant à son tour 7 parcelles en 21 ans. À partir de la seconde moitié du règne de Rīm-Sîn, toutes ces parcelles contiguës ont été réunies pour ne former qu'une seule maison, construite vers l'an 30 de Rīm-Sîn, et habitée par la famille d'Iddin-Amurru.¹⁹ Quarante années après la construction de la maison (Hammurabi 40), des documents traitent du partage d'héritage d'Iddin-Amurru entre ses cinq fils. Une maison d'environ 300 m² avait été bâtie sur la vingtaine de parcelles acquises. Une telle superficie correspond plus ou moins à celle de la maison B 27, en ôtant la surface des murs : soit 330 m², avec environ 210 m² de murs. La maison d'Iddin-Amurru fut abandonnée une dizaine d'années plus tard (Samsu-iluna 12).

L'enrichissement d'une partie de la population par des activités commerciales, avec une répercussion sur leur patrimoine immobilier est attesté dans d'autres villes de la période paléo-babylonienne. C'est le cas, par exemple, de la famille de Puzurum à Terqa, qui achète plusieurs biens immobiliers²⁰.

DONNÉES TEXTUELLES SUR LES MAISONS PALÉO-BABYLONIENNES

Les maisons, à l'époque paléo-babylonienne, sont documentées par des textes de nature variée. Les recueils de lois réglementent le travail de l'architecte et maçon (*itinnum*, *šidim*) et fixent son salaire ; ils traitent également d'effractions. Les textes administratifs et problèmes mathématiques s'attachent à évaluer le nombre de briques nécessaires à la construction d'un mur, et par voie de conséquence, au nombre de journées de travail nécessaire pour sa réalisation (cf. les contributions de R. Middeke-Conlin et M. Sauvage dans le présent ouvrage). Enfin, les contrats d'achat, d'échange et les textes de succession, précisent la situation géographique des maisons, leur surface, et éventuellement leur prix.

Les maisons dans les recueils de lois

Les lois relatives au travail du maçon (*itinnum*) dans le *Code de Hammurabi* s'insèrent entre celles qui concernent le médecin et celles relatives au batelier.²¹ Le salaire du maçon est fixé à 2 sicles d'argent par 25 m² (1 sar) de surface bâtie (§228). L'article §233 envisage les défauts des constructions réalisées par le maçon qui aurait mal fait son travail ; les réparations sont à ses frais. Lorsque le défaut de construction entraîne l'écroulement de la maison et qu'il y a des victimes, le dédommagement évolue en fonction du statut des victimes. Qu'il s'agisse du propriétaire, de son fils ou encore de l'un de ses esclaves, la peine va de la mort pour le maçon ou son fils, à la remise d'un esclave en échange de l'esclave tué (§229-231). Lorsqu'il y a destruction de biens mobiliers, le maçon doit remplacer ce qui a été détruit et réparer la maison à ses frais (§232).

En ce qui concerne la maison et son contenu, les recueils de lois insistent sur la protection du propriétaire contre un éventuel vol. Les *Lois d'Ešnunna*, sans doute rédigées à la fin du règne de Dāduša, font état

XIX^e siècle).

¹⁸ Charpin 2003, 314-315.

¹⁹ Charpin 2003, 316-318.

²⁰ Rouault 1984.

²¹ Roth 1995, 125.

d'un vol commis en perçant l'un des murs de la demeure : le gardien négligent est mis à mort et enterré sans sépulture devant la brèche (§60). De même le *Code de Hammurabi* prévoit la peine de mort pour les cambriolages (§21-22, 25). En outre, le propriétaire d'une maison en mauvais état doit renforcer son mur en ruine, pour éviter que des voleurs n'en profitent pour s'introduire chez ses voisins (§e).²²

Les maisons dans les contrats d'achat.

Les contrats d'achat et partages d'héritage situent la maison en indiquant les rues adjacentes ou les noms des voisins et précisent la superficie du bien immobilier. Il est toutefois difficile de reconstituer des quartiers entiers sur la base de ces seules informations, car il est exceptionnel de disposer d'actes relatifs à des maisons voisines, et nous ignorons souvent à quoi renvoient les mesures données : dimensions intérieures ou extérieures, surface au sol ou étage compris (cf. ci-dessus le cas des maisons de Larsa). Les parties en bois des maisons peuvent être incluses dans les actes, comme les poutres et les vantaux. Certains contrats d'achat mentionnent, l'acquisition d'une parcelle contiguë à celle de l'acheteur dans la perspective d'un agrandissement ; les partages successoraux indiquent s'il s'agit d'un bien patrimonial. Ces renseignements permettent parfois de reconstituer l'histoire d'une maison sur plusieurs décennies, voire sur plus d'un siècle²³.

Les contrats d'achat de maisons étaient généralement conservés dans la demeure de l'acquéreur et servaient d'actes de propriété. Les actes antérieurs étaient régulièrement transmis au nouveau propriétaire, permettant ainsi de suivre l'historique sur plusieurs générations. Dans certaines maisons figuraient ainsi tous les actes de propriété successifs la concernant²⁴.

Les prix des maisons recensés dans les contrats varient selon leur localisation. En outre, les ventes de maisons, lorsqu'elles font suite à de graves difficultés économiques, ont lieu à un prix inférieur à la valeur réelle de la maison. L'achat d'un bien immobilier pouvait s'accompagner d'un repas partagé scellant l'acte de transmission. En effet, certains contrats se terminent par la formule : « ils ont mangé le pain, bu la bière et se sont oints d'huile ».

Le contrat VS 22, 16, originaire de Babylone et daté du 20/iii/Ammi-ditana 23, concerne l'achat d'une maison de 24 m² (2/3 de sar), peut-être pourvue d'un étage, et bonne à démolir ; il est passé entre deux femmes.²⁵ Cette demeure se situe dans la ville neuve orientale ; elle est bordée par trois voisins et une rue. Cette maison, qui avait été reçue en dot par Tab-Esagil, une femme consacrée au dieu Marduk, a été achetée par une autre femme également consacrée au dieu Marduk, Beltani. Elle est vendue pour 10 sicles d'argent et un supplément d'1/6 de sicle a été versé. Après les clauses classiques de non-revendication et la mention d'une prestation de serment par Marduk et par le roi, le texte s'achève par la mention de six témoins et d'un scribe.

Le mobilier de la maison d'après la documentation textuelle.

Par mobilier, on entend tout ce qui a trait à l'ameublement de la maison, ainsi que les objets découverts au cours de fouilles dans les maisons et qui sont liés au quotidien de leurs habitants. Dans les textes akkadiens, l'ensemble du mobilier qui se trouve dans une maison (ou dans un palais) est désigné par les termes *numātum* et *unūtum*.²⁶

Pour la période paléo-babylonienne, on dispose de plus de trois cents inventaires de mobilier : une liste de 225 inventaires avait déjà été réunie en 1993 par K. Reiter²⁷, corpus auquel il convient d'ajouter tous les textes publiés ces vingt dernières années²⁸. Il s'agit de listes de biens personnels, de biens à partager lors d'une succession ou encore de la composition d'une dot remise par un père à sa fille lors de son mariage ou

²² Roth 1995, 85, 95.

²³ Stone 1987, Janssen et al. 1994.

²⁴ Charpin 1986 et Janssen *et al.* 1994.

²⁵ Pour une édition récente de ce texte, cf. Barberon 2012, 216-217.

²⁶ Salonen 1963 ; Salonen 1966.

²⁷ Reiter 1996, 261-272 ; Lafont 2001, 297.

²⁸ Pour la documentation paléo-babylonienne, on peut consulter les deux bases de données suivantes : ARCHIBAB (www.archibab.fr/) et Old Babylonian Text Corpus (<http://www.klinopis.cz/>).

de sa consécration à une divinité. La présente étude repose sur ce dernier groupe de textes, car on y trouve tous les objets apportés par la jeune femme dans la maison de son époux et dont elle a besoin au quotidien²⁹. Certaines de ces dots comportent aussi des biens immobiliers.

La dot, *nudunnum*, comporte au minimum de la vaisselle, des ustensiles et outils domestiques essentiels comme les jarres, gobelets, chaudrons, couteaux, des meubles de la vie courante tels les lits, tables, sièges, coffres et échelles, les meules et mortiers en pierre pour préparer les aliments, des vêtements, et quelques denrées alimentaires (céréales, farine, huile). Chez les riches, les filles peuvent aussi recevoir des esclaves, du bétail, des bijoux ou divers objets en métal précieux (or et argent), des objets en bronze ou en cuivre, des véhicules, voire des biens immobiliers.³⁰

Quelques inventaires de dots sont analysés ci-dessous, non pas selon leur ordre chronologique, mais en fonction de l'inventaire de mobilier qu'ils contiennent ; les deux premiers concernent des *nadītum* de Marduk. Le premier texte, sans doute le plus complet, concerne la dot remise à Ṭāb-Esagil lors de sa consécration au dieu Marduk de Babylone, par son père Marduk-muballit ; il provient de Kiš et date du 5/vi/Ammi-ditana 33 (TJAUB H 41+YOS 13 91)³¹. Cette femme a reçu une petite parcelle de champ dans Habbuz dont un côté longe un cours d'eau et le côté opposé la route, 1 sar de terrain bâti (36 m²), une esclave adulte nommée Ul-Amašši-Ištar, une esclave adulte nommée Humuṭ-libbi, 5/6 sicles d'or pour ses (boucles d')oreilles, 4 anneaux d'or (šu-gur), des textiles, des foulards (^{u⁶}bar-si), une couverture (^{u⁶}guz-za), 40 litres d'huile de sésame, 10 litres d'huile-za-ga, 10 litres d'huile de qualité supérieure, 1 vache de 3 ans, 10 moutons, 1 meule en basalte (^{na⁴}ad-bar) *hamišum*, 1 meule *buhrum* pour le pain de bière avec sa poignée supérieure, 1 mortier à cresson, 1 panier en roseaux de barbier, 1 panier en roseaux *nushum*, 1 ... en roseau, 1 panier d'une *erištum*, 2 lits en bois, 5 sièges en bois, 1 table en bois, une boîte en bois remplie d'épingles, 1 ... en bois et un set complet de vaisselle en cuivre.

Le second document concerne la dot remise par Nabium-atpalam à sa fille Amat-Asalluhi lorsque Šamaš-bāni l'a épousée ; ce texte, rédigé à Sippar, est daté du 30/ix/Samsu-iluna 3 (TLB 1 229)³². À cette occasion, Amat-Asalluhi a reçu « une esclave nommée Ana-šumiya-libluṭ, 2 sicles d'or pour ses (boucles d')oreilles, une marmite d'une contenance de 20 litres, 5 étoffes, 12 couvertures (^{u⁶}guz-za), 11 foulards (^{u⁶}bar-si), 2 coffres (^{gi³}pisan), une vache, 15 moutons, une pierre de meule à farine-*isqūqum* (^{na⁴}har-zi-gu), une pierre de meule en basalte (^{na⁴}ad-bar), un lit en bois de pommier (^{gi³}ná ^{gi³}hašhur), 6 sièges (^{gi³}gu-za), un plateau de table en bois-*musukkannum* (^{gi³}banšur *qaqqadim ša* ^{gi³}mes-má-gan-na), quatre bols en bois (^{gi³}mākaltum)³³. »

Si l'on compare ces deux textes, on constate qu'Amat-Asalluhi a reçu quantitativement davantage de biens que Ṭāb-Esagil : un plus grand nombre de moutons et de couvertures et un poids d'or supérieur. En revanche elle n'a pas eu de biens immobiliers et n'a obtenu qu'une esclave ; elle a reçu peu de paniers pour ranger ses biens.

Outre ces deux textes, respectivement établis dans le cadre d'une consécration au dieu et d'un mariage, trois autres textes sont pris en considération. Deux d'entre eux concernent également une consécration à une divinité, BE 6/1 84 et CT 45, 119³⁴. Un cinquième document dresse l'inventaire d'un douaire ; il s'agit d'un cadeau fait par un mari à sa femme de son vivant. Hormis le premier texte qui vient de Kiš, tous ces exemples sont vraisemblablement originaires de Sippar. D'un point de vue chronologique, ces cinq documents s'étalent sur près d'un siècle et demi, entre Hammu-rabi 39 (ca. 1762) et Ammi-šaduqa 13 (ca. 1632) :

TLB 1 229: Sippar; 30/ix/Samsu-iluna 3 (mariage d'une *nadītum* de Marduk)

²⁹ Dalley 1980. Ces dots ne concernent bien sûr que le mobilier appartenant aux femmes. Les textes relatifs aux divisions d'héritages peuvent donner une idée du mobilier hérité par les hommes.

³⁰ Westbrook 1988, 95-136 ; Lafont 2001 ; Barberon 2012, 209-224.

³¹ Le texte YOS 13 91, édité par Dalley 1980, 63-64, a fait l'objet d'un joint avec TJAUB H 41 réalisé par Wilcke 1982, 459-460, n°6. Pour une édition récente du texte complet, Barberon 2012, 188-190. Lafont 2001, 311-312 (n°12) donne le texte incomplet.

³² Westbrook 1988, 256. Barberon 2003, 7 ; Barberon 2012.

³³ Sur le plat ou assiette-*mākaltum*, pouvant être utilisée à des fins rituelles (offrandes, sacrifices, repas), voir ARMT 31, 228.

³⁴ Dans le cadre d'un mariage avec certaines catégories de religieuses, l'homme était autorisé à prendre une autre épouse pour avoir des enfants, et les deux femmes pouvaient être des sœurs réelles ou fictives ; c'est le cas présenté par le texte CT 45, 119.

CT 45 119: Sippar; -/Abi-ešuh – (consécration d'une *nadītum* de Marduk et adoption)

BE 6/1 84: Sippar (?); 30/xii/Ammi-ditana 31 (consécration)

TJAUB H 41+YOS 13 91: Kiš; 5/vi/Ammi-ditana 33 (consécration d'une *nadītum* de Marduk)

BE 6/1 95: Sippar; 20/x/Ammi-šaduqa 13 (douaire)

Le tableau présenté ci-dessous contient un septième texte (BAP 7) qui liste à la fois la dot et l'héritage de Duluqtum ; elle reçoit directement de sa mère une maison³⁵.

BAP 7: Sippar (?);-/-/Hammu-rabi 39 (mariage)

Dans le tableau, les textes ne sont pas rangés dans un ordre chronologique, mais en fonction des données qu'ils contiennent, les biens reçus par les femmes étant groupés selon leur nature. Les premières lignes concernent les propriétés immobilières, les esclaves et les animaux. De manière générale, les propriétés immobilières sont rares dans les dots des femmes. Sur les 5 dots, seules deux comportent des maisons de petite taille : 36 m², de l'ordre de 2 pièces, et l'une contient également un champ. Le douaire, dont le statut est un peu différent, intègre une maison de taille deux fois plus importante mais en mauvais état, puisqu'elle est à détruire. Les esclaves sont au nombre d'une ou deux par dot, toujours des femmes. Rares sont les dots qui ne contiennent pas une esclave. Les dots les plus riches comportent aussi des animaux : un bovidé, rarement deux ou trois, dont l'âge et le sexe peuvent être précisés. Le nombre d'ovins est variable, entre 5 et 15 ; figurent en outre quelques sous-produits d'animaux : de la laine et des sacs en cuir. Ces différents éléments ne se trouvent pas dans la maison, contrairement aux objets mentionnés dans les sections suivantes.

Les métaux, et plus particulièrement les métaux précieux sont biens représentés ; la jeune femme reçoit souvent des bijoux lors de son mariage ou de sa consécration. La liste des bijoux commence toujours par les boucles d'oreilles en or qui pèsent entre un peu moins d'un sicle (8 g) et 5 sicles (40 g). Le texte BAP 7 distingue la paire de boucles d'oreilles que la jeune mariée a sur elle de celles qu'elle apporte dans sa dot. En or également, figurent des anneaux de diverses tailles, bagues et bracelets, et des pendentifs, le poids de ces bijoux est en général de l'ordre du sicle. Deux textes ajoutent des bijoux en argent, sous forme d'anneaux, entre 8 et 10 sicles, et un texte fait état d'un anneau de fer plaqué d'or et qui est au doigt de la jeune femme.

Viennent ensuite les textiles, indispensables non seulement à l'habillement mais aussi à l'ameublement. On trouve entre 5 à 10 textiles sans précision, des foulards ou turbans en nombre important, entre 10 et 20, et des couvertures. Celles-ci sont plus souvent données à l'unité, mais le texte TLB 1 229 qui liste une abondante dot, comporte pas moins de 12 couvertures ! Deux textes font état de vêtements, et deux textes incluent dans la dot des pièces d'habillement portés par la jeune femme. Une fois de plus, on constate que tout ce que la jeune femme apporte avec elle, que ce soit dans des coffres ou ce qu'elle porte sur elle, est comptabilisé dans la dot.

Les objets en pierre sont essentiellement représentés par le matériel de broyage. Des meules et des mortiers ont été découverts en abondance dans les fouilles ; les textes montrent qu'ils pouvaient avoir des usages très particuliers. Il en existe une nomenclature précise et pas toujours compréhensible. Le texte TJAUB H 41+YOS 13 91 fait état, par exemple, de deux types de meules différentes : l'une est en basalte et son nom, *hamišum*, demeure incompris, l'autre, qui se nomme *buhrum* sert à broyer le pain de bière, et elle est munie d'une poignée sur sa partie supérieure. La meule la plus courante est destinée à broyer du grain pour obtenir de la farine *isquum* ; il existe aussi des meules pour broyer de l'orge. Ces meules devaient avoir des formes un peu différentes qui s'adaptaient à la forme des céréales ou des aliments à broyer. De même, le mortier, attesté dans deux des textes, est utilisé pour le cresson.

Les coffres et paniers en roseaux peuvent avoir des tailles et des formes très variées et, en l'absence de restes archéologiques, il est très difficile de déterminer à quoi correspond le vocabulaire. Dans certains cas, cependant, le texte donne des précisions sur la forme du contenant : rond, à attache, à tablette, à poignée... Les dots comprennent quatre ou cinq paniers en roseaux, certains ayant un usage très précis comme le panier de barbier ou celui pour une *erištum*.

Le mobilier en bois est souvent regroupé en fin de liste, avant les différents types d'huile. Les dots comptent systématiquement un lit en bois, voire deux (*giš-ná*) ; l'essence du bois n'est pas indiquée, sauf dans un cas où l'on apprend qu'il s'agit de bois de pommier. Il existe différents types de couchage ; les

³⁵ Dalley 1980 : 59-60.

traductions de ^{si}ná-ki-ná par « couchette » et de ^{si}ná-aš-ná par « divan » permettent de distinguer les deux termes, mais nous ignorons à quoi cela pouvait correspondre. On relève aussi la mention d'un lit avec dossier. Les lits les plus simples étaient faits d'un cadre de bois sur lequel était tendu un sommier tressé de corde ou d'osier ; on y disposait un matelas. Plusieurs plaquettes d'argile représentant des couples allongés, montrent que l'on utilisait des lits de deux personnes³⁶.

Les dots comportent entre cinq et huit sièges, généralement sans précision quant à leur forme. Un texte indique pourtant qu'il y a six sièges et un tabouret (*gir-gub*), et un autre précise que les sièges sont à dossier. Les formes des sièges allaient du simple pliant au fauteuil à accoudoirs, et leur décoration ou leurs matériaux, comme ceux des tables, variaient selon la richesse de leur propriétaire. Le tabouret était le meuble le plus fréquent : en bois ou en roseau, massif ou à deux ou quatre pieds.

Les tables en bois se présentaient généralement en deux parties : des plateaux posés sur pieds. Les dots comportent souvent une table, ou simplement un plateau de table ; l'essence du bois est rarement précisée. Néanmoins, le plateau de table du texte TLB 1 229 est fait de bois *musukkannum*.

Objets/ Textes	TJAUB H 41+YOS 13 91 (consécration)	TLB 1 229 (mariage)	CT 45 119 (Adoption (comme sœur, consacrée)	BE 6/1 84 (consécration)	BAP 7 (mariage)	BE 6/1 95 (douaire)
Champ/ maison	Parcelle de champ et 36 m ² de maison				36m ² de maison	maison de 72 m ² bonne à démolir
Esclave (femme)	2 esclaves (♀) adultes: Ul- Amašši-Ištar, Humuṭ-libbi	Ana- šumiya- libluṭ	Ulmašitum-lamassi et son fils Abi-lu- dari	Bulaṭatum, Šarrat- Sippar-...	Adad-dumqi	Ulmašitum- tukulti ; Ili-bašti
Animaux	1 vache de 3 ans ; 10 moutons	1 vache 15 moutons	1 vache 5 moutons	1 bœuf, 2 vaches de 3 ans, 30 moutons, 20 mines de laine		
Boucles d'oreilles	5/6 sicles en or	2 sicles en or	5 sicles en or		1 sicle sur elle ; 2 sicles en or	
Or	4 anneaux, poids : [?]		1 bague d'1 sicle	1 pendentif: 1 sicle	1 bracelet 1 sicle	
Argent				2 bracelets 4 sicles ; 4 anneaux 4 sicles	10 sicles	
Fer			1 anneau en fer plaqué or à son doigt			
Bronze/ cuivre	Set complet de vaisselle		3 bols bronze ; 1: 2/3 mine		5 bâtons incurvés ?	
Laine				20 mines de laine		
Textile	plusieurs	5	8 dont celui qu'elle porte	10	5 en bon état	
Foulard/ turban túg ^h bar-si	plusieurs	11	15 dont celui qu'elle porte	20	10	
Couverture túg ^h guz-za	1	12		1	2	

³⁶ Voir la contribution de Xavier Faivre dans le présent volume.

Objets/ Textes	TJAUB H 41+YOS 13 91 (consécration)	TLB 1 229 (mariage)	CT 45 119 (Adoption (comme sœur, consacrée)	BE 6/1 84 (consécration)	BAP 7 (mariage)	BE 6/1 95 (douaire)
Tunique/ vêtement				2	2 vêtements qu'elle porte	
Marmite Cu conte- nance/poids		20 litres	40 litres/13 mines	30 litres	30 litres	5 mines
Meule	1 en basalte (^{na} ad-bar) <i>hamišum</i> ; 1 <i>buhrum</i> pour le pain de bière avec sa poignée	1 en basalte 1 à farine <i>isququm</i>	1 à farine de qualité 1 à farine <i>isququm</i>	1 à farine <i>isququm</i> 1 à farine d'orge	1+1 à farine <i>isququm</i> 1+1 à farine d'orge	X à farine <i>isququm</i> 1 à farine d'orge 5 meules ?
Mortier	1 mortier à cresson					1 à cresson
Panier en roseaux	1 de barbier ; 1 <i>nushum</i> ; 1 (...); 1 pour <i>erištum</i>	2	2 petits à poignée ; 1 <i>nushum</i> ; 1 à tablette ; 1 ?	1 petit à poignée ; 1 <i>nushum</i> ; 1 ; 1 à attache 1 rond	5 ...	
Lit en bois	2	1 en bois de pommier	1 couchette (ná- ki-ná) 1 divan (ná-aš-ná)	1 couchette (ná-ki-ná)	1	1 avec dossier
Siège en bois	5	6	1 +6 1 tabouret (gír-gub)	5	7+1...	2 avec dossier
Table en bois	1	1 plateau de table en <i>musukkan- num</i>	2	1 plateau 1 table x x		
Divers en bois	1 boîte d'épingles en bois	4 bols	5 grandes cuillers 5 petites cuillers	2 peignes à laine ; 3 à cheveux, 3 petites cuillers ; 2 ??; 1 boîte avec épingles ; 1 casier	5...+5...+5...	
Cuir			1 sac en cuir	1 sac <i>marinum</i>	2 sacs	
Huile	40 litres huile de sésame, 10 litre huile <i>za-ga</i> , 10 litres huile supérieure		10 litres en jarre 5 litres bonne qualité en jarre 2 récipients pleins de bonne huile avec leur support	60 litres 10 litres d'huile fine en jarre		

Enfin, divers objets en bois complètent parfois la dot, comme les boîtes en roseaux remplies d'épingles' ou 'chevilles' en bois, des cuillers, petites et grandes, des bols ou écuelles en bois et des peignes à cheveu et à laine.

THÈME VIII

Les travaux archéologiques sur les maisons d'Ebla et de Larsa de l'époque paléo-babylonienne témoignent des transformations que subissaient les demeures privées au cours du temps : modification du plan interne, ajout de parties, ouverture ou fermetures de portes, etc. Les données textuelles – achats, locations, successions – confirment ces transformations et donnent des précisions sur les durées d'occupation et les pratiques de transmission. Certaines demeures étaient de très grande taille, mais ces dimensions sont à considérer avec précaution. Les informations délivrées par l'archéologie et par les textes ne coïncident pas nécessairement : les rapports de fouilles précisent par exemple la surface au sol externe d'un bâtiment, tandis que les contrats donnent les dimensions des surfaces habitables, murs non compris. Lorsqu'il y a un étage, celui-ci ne semble pas être pris en compte.

L'examen du mobilier de la maison repose également sur des données incomplètes. Par exemple, les listes d'objets offerts en dot aux jeunes femmes lors de leur mariage ne constituent pas l'ensemble du mobilier d'une maison : elles ne sont pas exhaustives et le contenu des maisons devait être bien plus diversifié. L'homme apportait sans doute également du mobilier hérité de ses parents. En outre, les maisons privées étaient équipées de banquettes en argile inhérentes à la construction, ainsi que de nattes, tentures, tapis, et coussins. Pour ranger la nourriture, il devait y avoir des niches dans les murs, des jarres de stockage, etc. Or rien de tout cela n'apparaît dans les dots. Toute la vaisselle en argile, souvent abondante dans les fouilles, est de même totalement absente de ces inventaires. Les contenus des dots sont néanmoins intéressants à analyser, puisque destinés aux femmes et comportant des objets du quotidien. Mais ces listes se limitent principalement aux biens de valeur d'où l'absence de la céramique. Enfin, certaines maisons devaient receler quelques objets plus rares, comme des jouets, ou en rapport avec les professions de leurs propriétaires, comme des balances et des poids, découverts en abondance chez les marchands.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

AL-RAWI F. N. H. & DALLEY S. 2000. Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah ancient Sippir : Baghdad University Excavations, *Nabu Publications*.

BARBERON L. 2003. Le mari, sa femme et leurs biens : une approche sur la dot dans les rapports patrimoniaux du couple en Mésopotamie d'après la documentation paléo-babylonienne, *Revue Historique du Droit Français et Etranger*, janvier-mars 2003 : 1-14.

BARBERON L. 2012. Les religieuses et le culte de Marduk dans le royaume de Babylone, *ARCHIBAB 1, Mémoires de NABU 14*. Paris.

BATTINI L. 1999. L'espace domestique en Mésopotamie de la III^e dynastie d'Ur à l'époque paléo-babylonienne, *BAR 767*, Oxford.

BATTINI L. 2009 (éd.). Maisons urbaines au Proche-Orient ancien, Dossier d'archéologie 332, mars-avril 2009.

BATTINI L. & CALVET Y. 2003. Construction royales, construction privée : la maison B 59 de Larsa, *Iraq 65* : 131-141.

CALVET Y. 2001. Remarques sur l'urbanisme de Larsa à l'époque paléo-babyloniennes. In BRENIQUET C. & KEPINSKI C. (éd.). Etudes mésopotamiennes, Recueil de textes offert à Jean-Louis Huot. Paris : 57-67.

CALVET Y. 2003. Bâtiments paléo-babyloniens à Larsa. In HUOT J. (dir.), *Larsa, Travaux de 1987 et 1989*, *BAH 165*, Beyrouth : 143-297.

CHARPIN D. 1986. Transmission des titres de propriété et constitution des archives privées en Babylonie ancienne. In VEENHOF K. R. (éd.), *Cuneiform Archives and Libraries. Papers read at the 30e Rencontre Assyriologique Internationale Leiden, 4-8 July 1983. Publications de l'Institut historique et archéologique néerlandais de Stamboul 57*. Leyde : 121-140.

CHARPIN D. 2003. La politique immobilière des marchands de Larsa à la lumière des découvertes épigraphiques de 1987 et 1989. In HUOT J.-L. (éd.), *Larsa, travaux de 1987 et 1989*, *BAH 165*, Beyrouth : 311-322.

Dalley S. 1980. Old Babylonian Dowries, *Iraq 42* : 53-74.

ELLIS M. DE J. 1992 (dir.). *Nippur at the Centennial*, Philadelphie.

JANSSEN C., GASCHE H. & TANRET M. 1994. Du chantier à la tablette. Ur-Utu et l'histoire de sa maison à Sippar Amnanum. In GASCHE H., TANRET M., JANSSEN C. & DEGRAEVE A. (éd.) Cinquante-deux réflexions sur le Proche-Orient Ancient offertes en hommage à Léon De Meyer, *Mesopotamian History and Environment, Occasional Publications 2*. Leuven : 91-123.

KEPINSKI-LECOMTE C. 1992. *Haradum I*. Paris.

KEPINSKI-LECOMTE C. (éd.) 2012. *Haradum III. Haradu forteresse du moyen Euphrate iraquien (XII^e-VII^e siècles av. J.-C.)*, Paris.

KUPPER J.-R. 1980. Une tablette paléo-babylonienne de Mardikh III, *SEb 2* : 49-51.

LAFONT B. 2001. Fortunes, héritages et patrimoines dans la haute histoire mésopotamienne : à propos de quelques inventaires de biens mobiliers. In BRENIQUET C. & C. KEPINSKI (éds.), *Études mésopotamiennes, Mélanges offerts à J.-L. Huot*, Paris, 295-313.

LEICHTY E. 1986. Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum: Tablets from Sippar 1, *British Museum Publications 6*. Londres.

LEICHTY E. & GRAYSON A. K. 1987. Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum: Tablets from Sippar 2, *British Museum Publications 7*, Londres.

LEICHTY E. *et al.* 1988. Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum: Tablets from Sippar 3, *British Museum Publications 8*, Londres.

MARCHETTI N. 2009. Les maisons du Levant au Bronze moyen, *Maisons urbaines au Proche-Orient ancien, Dossier d'archéologie 332* : 14-17

MATTHIAE P. 2010. Ebla : La città del trono : Archeologia e storia, Turin.

REITER K. 1996. Haushaltgegenstände in altbabylonischen Texten. In Veenhof K. R. (éd.), *Houses and Households in Ancient Mesopotamia. Papers read at the 40th Rencontre Assyriologique Internationale. Leiden, July 5-8, 1993, Publications de l'Institut historique et archéologique néerlandais de Stamboul 78*, Leyde : 261-272.

ROTH, M. 1995. *Law collections from Mesopotamia and Asia Minor*, Atlanta.

ROUAULT O. 1984. *L'archive de Puzurum*, Malibu.

SALONEN A. 1963. Die Möbel des alten Mesopotamien : nach sumerisch-akkadischen Quellen, Suomalaisen Tiedeakatemia toimituksia. *Sarja B.*; 127, Helsinki.

SALONEN A., 1966. Die Hausgeräte der alten mesopotamier, Teil II : Gefässe. *Annales Academiae scientiarum fennicae, ser. B* tom. 144, Helsinki.

STONE E. 1987. *Nippur Neighborhoods*, SAOC 44, Chicago.

VAN LERBERGHE K. & VOET G. 1991. *Sippar-Amnanum The Ur-Utu Archive, part 1: Transliterations, Translations, Comments*, Recherches et Publications.

WESTBROOK R. 1988. Old Babylonian Marriage Law, *Archiv für Orient forschung Beiheft 23*, Horn.

WILCKE C. 1982. Zwei spät-altbabylonische Kaufverträge aus Kiš. In : VAN DRIEL G. & KRAUS F. (ed.), *Zikir Šumim : assyriological studies pres. to F. R. Kraus on the occasion of his 70th birthday, Studia Francisci Scholten memoriae dicata 5*. Leyde.

WOOLLEY L. & MALLOWAN M. 1976. *The Old Babylonian Period, UE VII*, Londres.